

N° 02/05.2023 – RAPPORT SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2022

1. Préambule

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions légales et aux articles 23 et 27 des statuts, le Comité de direction soumet à l'approbation du Conseil intercommunal le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2022.

Les comptes sont établis sur la base des charges et des produits scolaires effectifs incombant aux 10 communes formant l'association :

- Pour 27'341 habitants au 31.12.2022 (26'190 au 31.12.2021)
- Pour 2'638 élèves ASIME (+ 53 élèves hors ASIME) enclassés au 01.10.2021 (2'612 + 40 au 01.10.2020) dans les *Établissements primaires de Morges Est* et de *Morges Ouest* et dans l'*Établissement secondaire de Morges Beausobre*.

Secteurs		Comptes 2022			Budget 2022		Écart entre comptes et budget			
		Charges [CHF]	% du total	Produits [CHF]	Charges [CHF]	Produits [CHF]	Charges [CHF]	%	Produits [CHF]	%
50	Administration et activités scolaires générales	2 798 054.39	23.28%	615 707.87	2 818 780.00	590 600.00	-20 725.61	-0.74%	+25 107.87	4.25%
51	Locaux scolaires	8 998 473.81	74.87%	29 286.00	8 992 433.00	30 000.00	+6 040.81	+0.07%	-714.00	-2.38%
52	Transports scolaires	222 421.00	1.85%	0.00	199 000.00	0.00	+23 421.00	+11.77%	0.00	0.0%
	<i>Sous-total</i>	<i>12 018 949.20</i>	<i>100.0%</i>	<i>644 993.87</i>	<i>12 010 213.00</i>	<i>620 600.00</i>	<i>+8 736.20</i>	<i>+0.07%</i>	<i>+24 393.87</i>	<i>+3.93%</i>
59	Répartition des charges			11 373 955.33		11 389 613.00			-15 657.67	-0.14%
	<i>Total</i>	<i>12 018 949.20</i>		<i>12 018 949.20</i>	<i>12 010 213.00</i>	<i>12 010 213.00</i>	<i>+8 736.20</i>	<i>+0.07%</i>	<i>+8 736.20</i>	<i>+0.07%</i>
	Coût par élève			4 227.00		4 232.00			-5.00	-0.12%
	<i>Comparaison avec 2021</i>			<i>4 107.00</i>		<i>4 202.00</i>			<i>-95.00</i>	<i>-2.3</i>
	<i>Écart</i>			<i>120.00</i>		<i>30.00</i>				
				<i>+2.8%</i>		<i>+0,7%</i>				

2. Commentaires

Le total des charges/produits est de CHF 12'018'949.20.

Les comptes 2022 sont supérieurs au budget de CHF 8'736.20 (+0.07 %).

Le coût par élève est de CHF 4'227.00 (-0.12 % par rapport au budget). Il a augmenté de CHF 120.00 par rapport à 2021 (+2.9 %).

Administration et activités scolaires générales

Les dépenses scolaires générales comprennent les coûts liés à la gestion administrative et financière, aux charges scolaires et parascolaires communales. Ces charges englobent les frais d'administration, les devoirs surveillés, le cabinet dentaire scolaire et le service médical, l'école à la montagne, les camps de ski, les frais de transport à la piscine/patinoire, le sport scolaire facultatif et les camps d'été. Elles se répartissent à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2022 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2021.

Les dépenses scolaires générales représentent **23.3 %** des charges (22.6 % en 2021).

Les charges sont inférieures de **-0.7 %** par rapport au budget (-8.7 % en 2021). Les produits ont augmenté de **+4.3 %** par rapport au budget (-4.4 % en 2021).

Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Autorités (groupe de comptes 501) :
 - Diminution des charges de -6.2 % : les charges sont directement dépendantes du nombre de séances.
- Administration (groupe de comptes 502) :
 - Augmentation des charges de +4.5 % :
 - Charges en plus : frais de recherche de personnel, imprimés et fournitures de bureau, renouvellement mobilier et aménagement nouveaux locaux, équipement de 4 nouvelles classes non prévues au budget, aménagement du bureau des nouvelles doyennes, mandats externes, frais de déménagement inter-collèges, transports particularités d'enclassement, écolages d'élèves hors territoire ASIME (RACC et filière SAE).
 - Charges en moins : petit mobilier des classes, matériel de protection, entretien mobilier scolaire, frais de réceptions et de manifestations, écolages d'élèves hors ASIME (dérogations), voyages d'études, courses d'écoles, séjours linguistiques, activités culturelles, animations santé prévention.
 - Augmentation globale des produits de +4,3 % :
 - Produits en plus : participation du Canton à des charges d'enseignement.
 - Produits en moins : ---
- Devoirs surveillés (groupe de comptes 503) :
 - Diminution des charges de -3.6 %
 - Charges en moins : charges sociales, frais de formation, frais de réceptions et de manifestations.
 - Charges en plus : salaires
 - Augmentation des produits de +40 % : participation des parents
- Cabinet dentaire (groupe de comptes 504) :
 - Augmentation des charges de 6.4 % :

- Charges en plus : nettoyage des vêtements de travail, frais de formation, remplacement d'équipement et aménagement du cabinet, remplacement du stérilisateur, matériel pour patients, frais d'envoi.
 - Charges en moins : salaires et charges sociales, frais du personnel, frais d'entretien, informatique, frais de mandat externes.
- Diminution de produits de -33.9 % : ralentissement de l'activité dû à la crise sanitaire (premier trimestre), nouvelle prestation obligatoire (contrôle approfondi)
- L'analyse détaillée se trouve à l'annexe 7
- Service médical (groupe de comptes 505) :
 - Diminution des charges de -22.8 % : salaires et charges sociales
- Camps scolaires internes (groupes de comptes 506) :
 - Diminution des charges de -9.7 % :
 - Charges en moins : personnel auxiliaire, charges sociales, frais de formation, achats de matériel spécialisé, combustibles, produits alimentaires, entretien véhicules, activités sportives et culturelles, équipement sportifs.
 - Charges en plus : frais de transports.
 - Augmentation des produits de +21 % : participation des parents, participation du Canton, subsides activités sportives.
- Camps scolaires externes (groupes de comptes 507) :
 - Ni charges, ni produits. Aucun camp n'a été budgété et organisé pour 2022.
- Colonies de vacances (groupe de comptes 508) :
 - Diminution des charges de -15.1 % :
 - Charges en moins : salaires et charges sociales, matériel spécialisé et autres frais, frais de transport.
 - Charges en plus : produits alimentaires.
 - Augmentation des produits de +43 % : remplissage complet des camps.
- Sport (groupe de comptes 509) :
 - Diminution des charges de -3.1 % :
 - Charges en moins : matériel et équipements, utilisation de la patinoire, subventions J+S.
 - Charges en plus : entretien équipements, frais de transports.
 - Augmentation des produits de +26.2 % : subsides Canton et J+S.

Locaux scolaires

L'évaluation du coût des locaux scolaires fait l'objet d'un barème prenant en compte l'amortissement et le taux d'intérêt d'une part, les charges d'exploitation et d'entretien forfaitaires par type de locaux d'autre part. Les coûts des locaux, soit les indemnités versées aux communes propriétaires de constructions scolaires, sont répartis, pour les communes de l'ASIME, à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2022 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2021.

La facturation des locaux à l'ASIME est actualisée chaque année en fonction des nouveaux investissements dans les bâtiments scolaires des communes propriétaires et en fonction de la fin des amortissements.

Les locaux scolaires représentent **74,9 %** des charges (75.7 % en 2021).

L'augmentation des charges est de **+0.1 %** par rapport au budget (-0.2 en 2021). La diminution des produits est de **-2.4 %** par rapport au budget (-62.1 % en 2021).

Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Centre Marcel Barbey :
 - Diminution des charges de -9.4 % :
 - Charges en moins : salaires et charges sociales, machines et entretien, entretien de l'immeuble.
 - Charges en plus : renforcement des mesures d'hygiène et des nettoyages.
 - Diminution des produits de -2.4 % : locations.
- Locaux scolaires Morges :
 - Augmentation des charges de 0.5 % : augmentation des surfaces administratives de la Direction d'établissement et de l'ASIME.
- Locaux scolaires Couronne morgienne :
 - Diminution des charges de 0,05% :
 - Charges en moins : correction d'inventaire au Collège de Bellicot à Echichens.
 - Charges en plus : salle de rythmique et régularisation locaux sous-sol au Collège de Lully, correction d'inventaire au Collège de Vufflens-le-Château.
- Autres :
 - Diminution de -100.0 % : pas de remplacement de tableaux par ANF.

Transports scolaires

Les coûts des transports scolaires (pour les élèves du secondaire) sont pris en charge pour moitié par la commune de Morges (plafond de CHF 120'000.00) et pour moitié par les neuf autres communes de l'ASIME à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2022 et d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2021.

Les transports scolaires représentent **1.9 %** des charges (1.7 % en 2021).

L'augmentation des charges est de **+11.8 %** par rapport au budget (+4.0 % en 2021).

Ces charges dépendant directement du nombre d'élèves fréquentant le secondaire et le raccordement, elles ne sont pas maîtrisables. De surcroît, le nombre d'élèves est en constante augmentation.

4. Participation des communes

La répartition des coûts entre les communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin du document détaillé sur les comptes de l'exercice 2022. Cette répartition tient compte des acomptes versés en cours d'année. La différence, en plus ou en moins selon les communes, sera réglée avec l'acompte du 3^e trimestre 2023.

La répartition de la quote-part du plafond d'endettement sur les communes membres de l'ASIME figure dans le tableau suivant :

ASIME - Répartition du plafond d'endettement	Habitants au 31.12.2022	Élèves au 01.10.2021	Quote-part	
			CHF	%
CHF 2 000 000.00				
MORGES	17 847	1 542	1 237 291.00	62%
ACLENS	568	65	45 415.00	2%
BREMBLENS	599	87	54 888.00	3%
CHIGNY	419	46	32 762.00	2%
ECHICHENS	3 226	377	260 903.00	13%
LULLY	836	110	72 275.00	4%
ROMANEL-SUR-MORGES	458	39	31 535.00	2%
TOLOCHENAZ	1 906	215	151 213.00	8%
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	911	99	70 848.00	4%
VULLIERENS	571	58	42 871.00	2%
Total	27 341	2 638	2 000 000.00	100%

5. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIME

- Après avoir pris connaissance et étudié le préavis n° 02/05.2023 – *Rapport sur la gestion et les comptes 2022* et ses annexes,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée de leur étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. D'adopter les comptes de l'exercice 2022 tels que présentés avec un total des charges/produits de CHF 12'018'949.20.
2. De donner décharge au Comité de direction et au directeur administratif pour la gestion administrative et financière de l'année 2022.

Adopté par le Comité de direction le 20 mars 2023.

pour le Comité de Direction

Le Président

Le Secrétaire



Andreas Sutter

Vincent Hacker

Annexes du préavis :

1. Récapitulatif par secteur d'activité
2. Répartition des coûts par commune
3. Évolution des charges
4. Évolution des produits
5. Évolution du coût par élève
6. Analyse de la rentabilité des devoirs surveillés
7. Analyse de la rentabilité du cabinet dentaire
8. Analyse de la rentabilité des camps
9. Détail des charges correspondant au mobilier scolaire
10. Détail des charges correspondant aux transports
11. Dépenses imprévisibles et exceptionnelles
12. Investissements et amortissements

Documents complémentaires :

- Calcul du coût des locaux scolaires pour l'exercice 2022
- Compte d'exploitation 2022 avec notes
- Compte de pertes et profits 2022
- Balance 2022
- Bilan au 31 décembre 2022
- Rapport de gestion 2022
- Rapport de l'organe de révision 2022

Annexe 1 : Récapitulatif par secteur d'activité

Le récapitulatif des charges et des produits par secteur d'activité se trouve à la 1ère page du tableau des comptes.

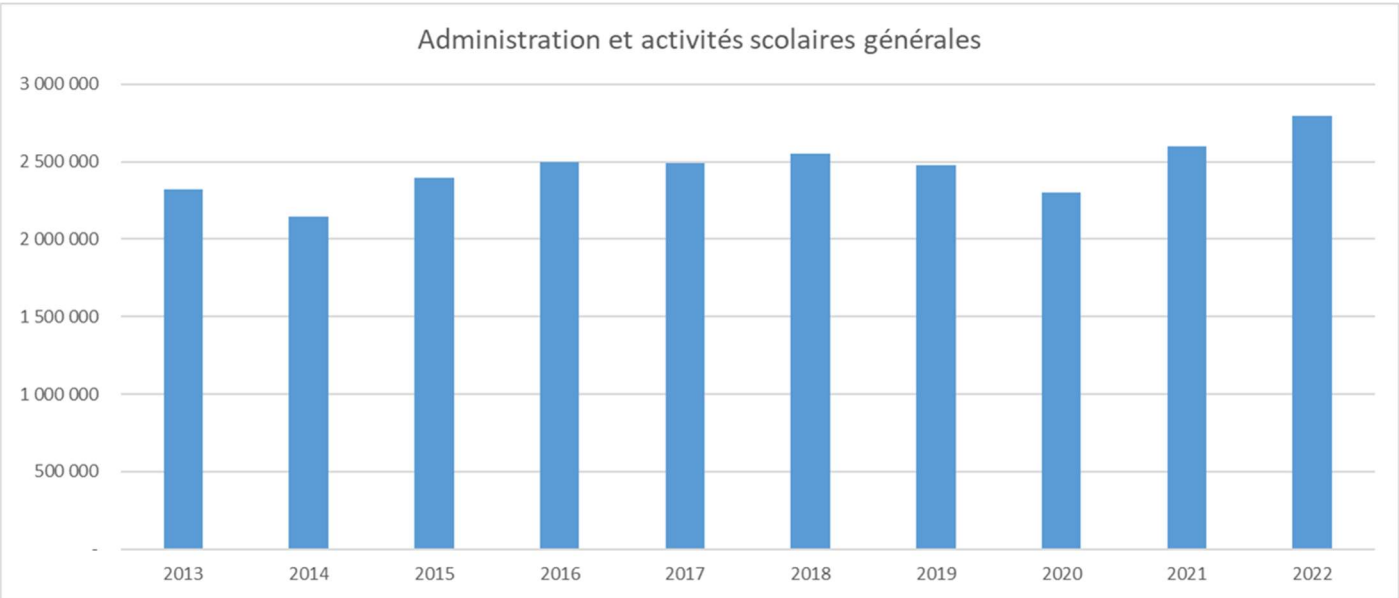
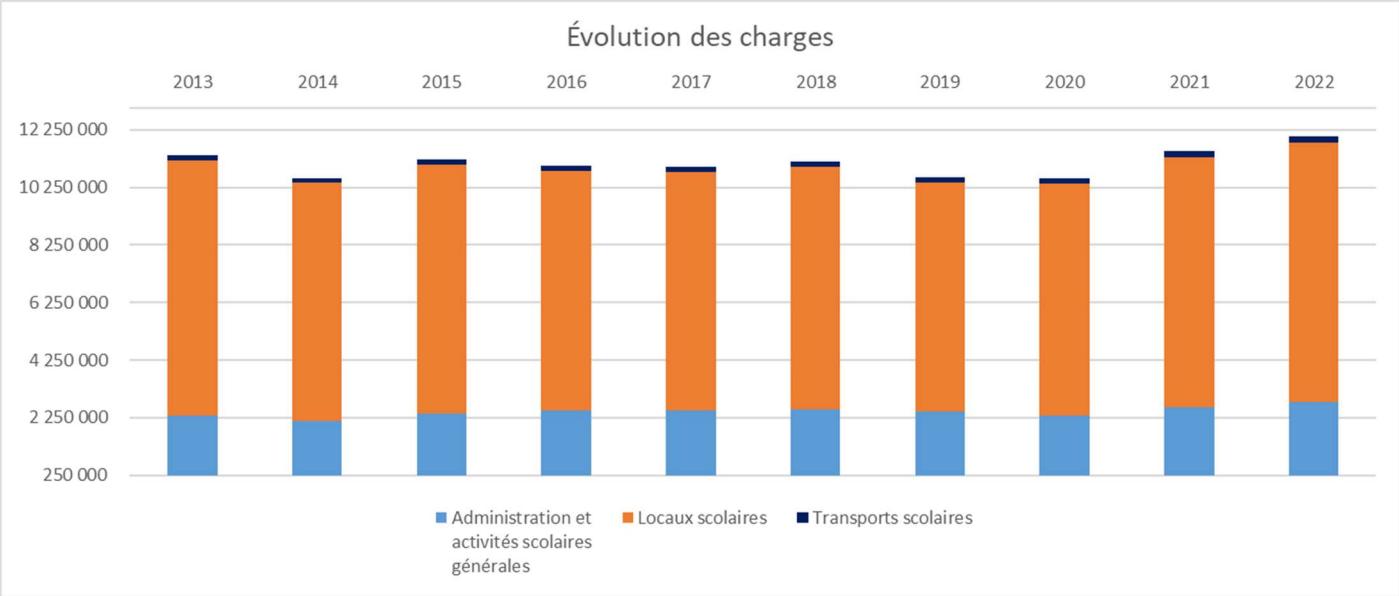
Annexe 2 : Répartition des coûts par commune

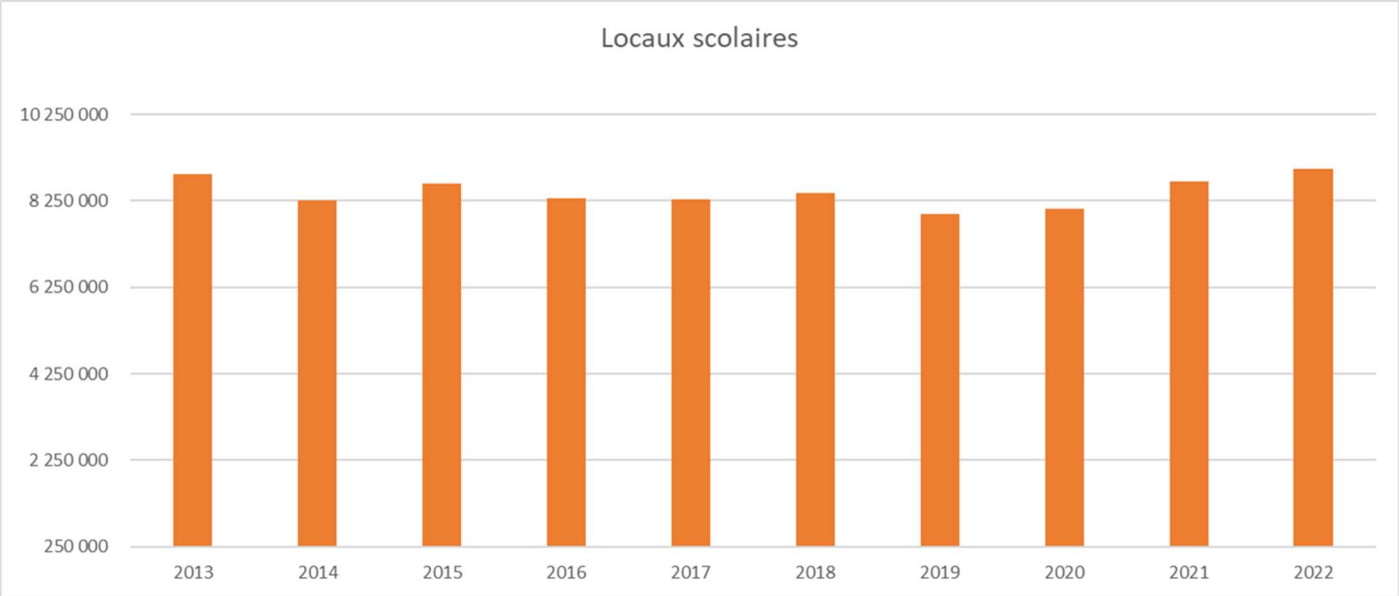
La répartition des coûts par commune se trouve à la dernière page du tableau des comptes.

Annexe 3 : Évolution des charges sur 10 ans

	Administration et activités scolaires générales	Locaux scolaires	Transports scolaires	Total
2013	2 324 267.39	8 865 858.00	162 995.00	11 353 120.39
2014	2 147 308.17	8 258 224.00	174 667.00	10 580 199.17
2015	2 395 641.65	8 640 311.00	173 105.50	11 209 058.15
2016	2 498 647.34	8 311 744.00	172 981.55	10 983 372.89
2017	2 488 896.23	8 282 193.95	189 749.70	10 960 839.88
2018	2 552 632.66	8 417 986.74	178 409.45	11 149 028.85
2019	2 476 930.42	7 942 460.72	177 649.35	10 597 040.49
2020	2 301 324.97	8 071 788.75	193 630.20	10 566 743.92
2021	2 601 108.43	8 703 977.90	192 474.40	11 497 560.73
2022	2 798 054.39	8 998 473.81	222 421.00	12 018 949.20

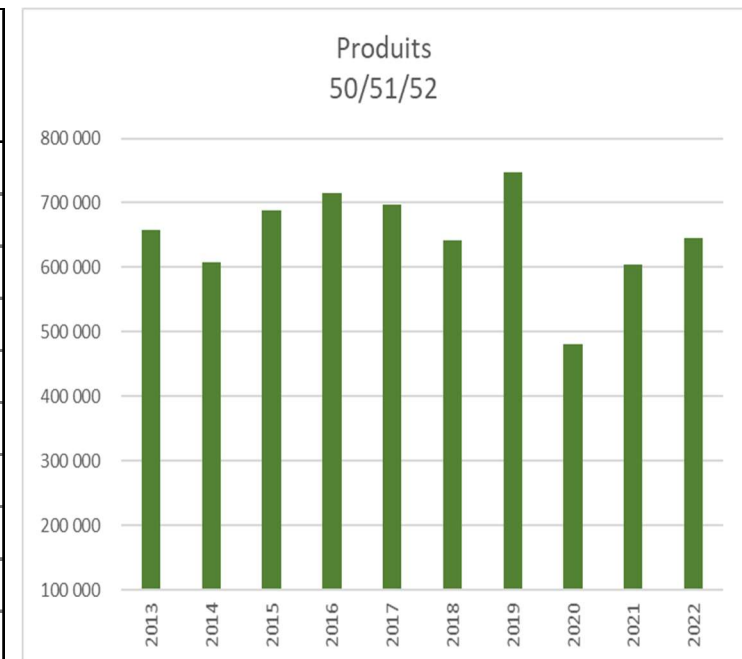
Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des charges, d'abord globalement (à la même échelle), puis par secteur (avec des échelles distinctes).





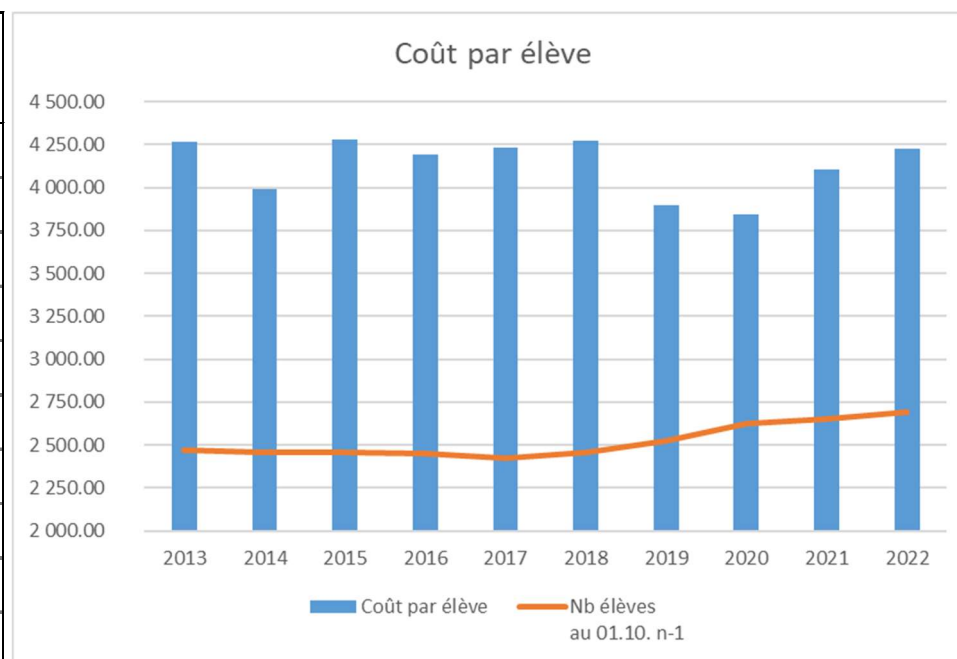
Annexe 4 : Évolution des produits

	Administration et activités scolaires générales	Produits 50/51/52	Répartition des charges 59	Total
2013	657 936.20	657 936.20	10 695 184.19	11 353 120.39
2014	608 333.17	608 333.17	9 971 866.00	10 580 199.17
2015	687 795.00	687 795.00	10 521 262.55	11 209 057.55
2016	715 394.24	715 738.49	10 267 634.40	10 983 372.89
2017	697 915.76	697 571.51	10 263 259.37	10 960 830.88
2018	633 578.00	641 424.00	10 507 604.45	11 149 028.45
2019	718 082.29	747 687.94	9 847 236.95	10 594 924.89
2020	467 039.55	481 367.60	10 090 326.47	10 571 694.07
2021	593 840.65	605 213.20	10 892 347.53	11 497 560.73
2022	615 707.87	644 993.87	11 389 613.00	12 034 606.87



Annexe 5 : Évolution du coût par élève

	Coût par élève	delta	Nb élèves au 01.10. n-1	delta
2013	4 267.00	3.4%	2 468	-4.8%
2014	3 992.00	-6.9%	2 454	-0.6%
2015	4 280.00	6.7%	2 458	0.2%
2016	4 194.00	-2.1%	2 448	-0.4%
2017	4 231.00	0.9%	2 426	-0.9%
2018	4 275.00	1.0%	2 458	1.3%
2019	3 898.00	-9.7%	2 527	2.7%
2020	3 846.00	-1.4%	2 622	3.6%
2021	4 107.00	6.4%	2 652	1.1%
2022	4 227.00	2.8%	2 691	1.4%



Le coût par élève a augmenté en 2022 (CHF 120.00 / 2.8 %).

Annexe 6 : Niveau de couverture des devoirs surveillés

À fin 2022, la situation financière du secteur 503 « Devoirs surveillés » se résume comme suit :

		Charges	Produits	Couverture
503	Devoirs surveillés	208 312.35	55 875.00	26.82%

La participation des parents est de CHF 125.00 par élève et par semestre.

Annexe 7 : Analyse de la rentabilité du cabinet dentaire scolaire

Évolution de la situation financière

L'évolution de la situation financière du secteur 504 « Cabinet dentaire scolaire » est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>
Charges	476 734.77	460 008.43	463 145.34	537 385.80	378 052.61	400 486.74	419 419.53	442 178.68	415 400.00
Produits	257 689.80	275 847.90	261 814.15	206 344.35	227 099.40	207 368.45	298 002.30	224 899.75	340 000.00
Déficit de couverture	219 044.97	184 160.53	201 331.19	331 041.45	150 953.21	193 118.29	121 417.23	217 278.93	75 400.00
Évolution produits		7.05%	-5.09%	-21.19%	10.06%	-8.69%	43.71%	8.45%	
Taux de couverture des charges	54.1%	60.0%	56.5%	38.4%	60.1%	51.8%	71.1%	50.9%	81.8%

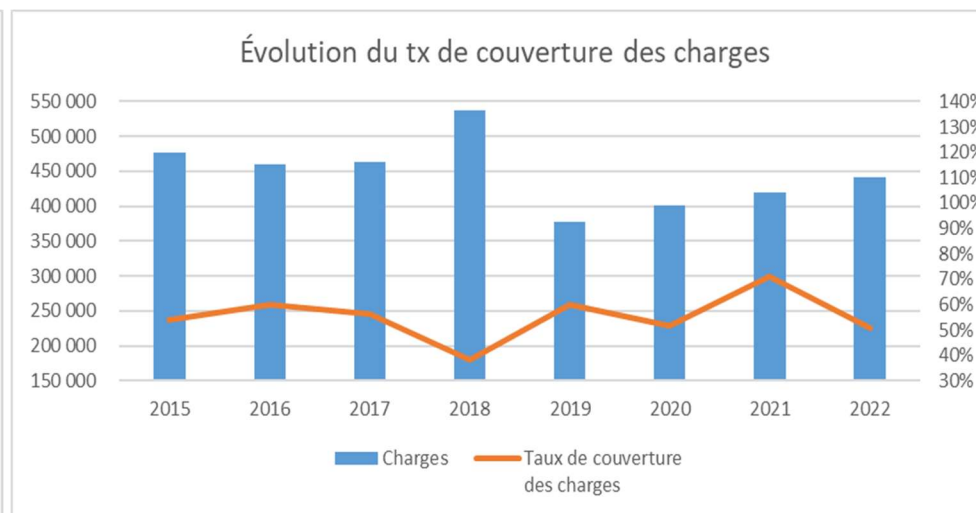
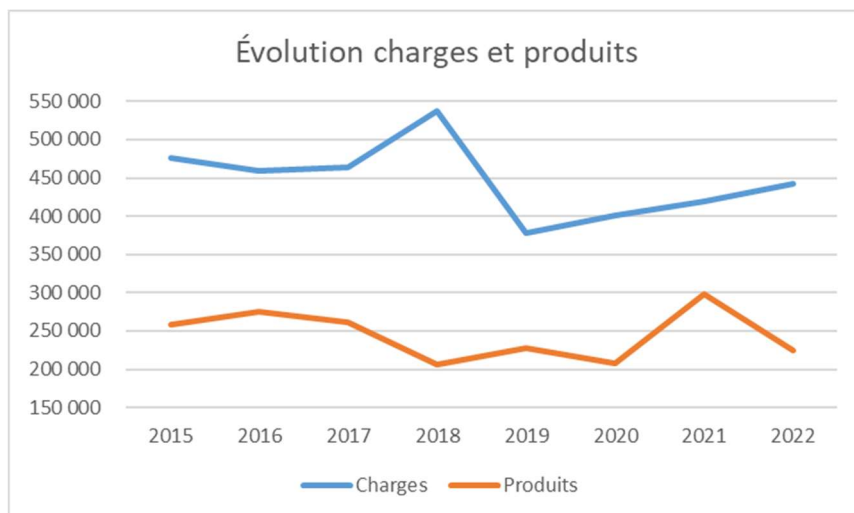
Analyse des charges

Les charges ont augmenté par rapport à l'exercice 2021 (environ CHF 23'000.00). Cette augmentation est due essentiellement à la survenance d'une panne critique de l'unité de stérilisation qui a nécessité son remplacement. D'autres charges ont subi une hausse substantielle, que ce soient les frais liés au nettoyage des vêtements professionnels, l'acquisition de matériel de protection ainsi que de matériel pour patients, des formations qui avaient été suspendues durant la crise sanitaire en 2020 et 2021 et le renforcement des dépenses en termes de communication (SMS, courriers).

Analyse des produits

Les produits ont retrouvé le niveau d'avant la pandémie, ceux-ci étant à peu près équivalents à l'année 2019. Si l'année précédente a été consacrée à rattraper ce qui n'avait pas pu être réalisé en 2020 en raison de la crise sanitaire, dégageant ainsi un niveau de produit jamais atteint auparavant, en 2022 le cabinet a participé à un projet pilote du Canton, avec la mise en place de contrôles approfondis (prévu en 2021 mais reporté à 2022), causant ainsi une baisse des produits.

La somme inscrite au budget depuis déjà quelques années (CHF 340'000.00) représente un objectif à atteindre.



Analyse de l'insuffisance de couverture

Selon les chiffres réels du tableau ci-dessus, le delta produits vs charges est défavorable de CHF 217'278.93.

On doit toutefois relativiser ce chiffre, en tenant compte de la part de prestations non facturées (obligation cantonale) d'environ CHF 60'000.00, ce qui ramènerait le taux de couverture net à ~64%.

En outre, il faut garder à l'esprit que l'exécution des prestations obligatoires occupe le personnel du cabinet pour près de la moitié du temps d'activité.

Annexe 8 : Analyse de la rentabilité des camps

À fin 2021, la situation financière des secteurs 506 « Camps scolaires internes », 507 « Camps scolaires externes » et 508 « Camps d'été » se résume comme suit :

		Comptes			Budget		
		Charges	Produits	Taux couverture	Charges	Produits	Taux couverture
506	Camps scolaires internes - école à la montagne et camps de ski de fond	626 440.53	164 195.80	26%	693 700.00	135 600.00	20%
507	Camps scolaires externes - camps de ski alpin	-	-	0%	-	-	0%
508	Colonies de vacances	44 145.75	57 230.00	130%	52 000.00	40 000.00	77%
	Total	670 586.28	221 425.80	33%	745 700.00	175 600.00	24%

Le premier trimestre de 2022 aura encore été bien impacté par la crise sanitaire liée au CoViD, qui a empêché l'organisation de camps avec hébergement. Ceux-ci ont été remplacés par des journées d'activité, tout comme en 2021.

Ceci a eu pour effet de réduire considérablement les produits potentiels, tout en influençant également la répartition des charges.

On relèvera toutefois que le retour à la normale dès le printemps aura permis de renouer avec des chiffres qui montrent une tendance à revenir à une situation équivalente à avant la pandémie.

Encore une fois, on soulignera le magnifique succès rencontré par nos colonies de vacances en juillet/août.

Annexe 9 : Détail des charges correspondant au mobilier scolaire

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant le mobilier scolaire :

		Comptes	Budget
502.3111.00	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	43 629.45	31 000.00
502.3112.00	Achats de mobilier scolaire	123 095.50	69 000.00
502.3112.01	Achats de mobilier scolaire Morges Est	4 113.80	8 000.00
502.3112.02	Achats de mobilier scolaire Morges Ouest	2 589.10	6 700.00
502.3112.03	Achats de mobilier scolaire Morges Beausobre	5 483.61	6 000.00
502.3113.00	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	15 617.22	6 000.00
502.3151.00	Entretien du mobilier, des machines et des équipements techniques de bureau	1 504.70	1 000.00
502.3152.00	Entretien du mobilier scolaire	5 158.65	10 000.00
502.3153.00	Entretien du mobilier et des équipements pour autres locaux	3 466.30	4 000.00
		204 658.33	141 700.00

Le renouvellement annuel du mobilier scolaire a été effectué en fonction des demandes validées par les Directions d'établissements scolaires. Le détail des achats figure dans le tableau des comptes.

Le dépassement au compte 502.3111.00 « Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau » est dû au renouvellement du mobilier et au déménagement de l'administration de l'ASIME, ainsi qu'à l'équipement de nos salles de réunion.

Le dépassement au compte 502.3112.00 « Achats de mobilier scolaires » est dû à l'équipement de quatre classes supplémentaires installées dans des modules de portacabines pour l'Établissement secondaire de Beausobre.

Le dépassement au compte 502.3113.00 « Achats de mobilier et des équipements pour autres locaux » est dû principalement à l'équipement et aménagement de bureaux pour les deux nouvelles Doyennes de l'Établissement secondaire de Beausobre.

Annexe 10 : Détail des charges correspondant aux transports

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant les transports :

		Comptes	Budget
502.3188.00	Frais de transports déménagements	18 949.55	5 000.00
502.3188.01	Frais de transports élèves pour particularité d'enclassement	177 114.00	117 000.00
506.3188.05	Frais de transports école à la montagne et camps de ski de fonds	41 925.75	30 000.00
507.3188.05	Frais de transports camps de ski alpin	0.00	0.00
508.3188.05	Frais de transports camps d'été	4 000.00	5 200.00
509.3188.04	Frais de transports élèves : sorties piscine et patinoire	119 326.30	100 000.00
522.3188.02	Frais de transports élèves du secondaire (distance >2.5km)	179 041.00	170 000.00
522.3188.03	Frais de transports élèves du raccordement ou sport-art-études	43 380.00	29 000.00
		583 736.60	456 200.00

De manière générale, il y a lieu de considérer des augmentations liées à la forte hausse du prix des carburants en 2022.

Le dépassement au compte 502.3188.00 « Frais de transports déménagements » est dû aux nombreux déménagements qui ont eu lieu durant la période estivale, ainsi qu'à la location des bennes d'évacuation.

Le dépassement au compte 502.3188.01 « Frais de transports élèves pour particularité d'enclassement » est dû à la mise en place d'une nouvelle ligne reliant Vufflens-le-Château au Collège du Petit-Dézaley, ainsi qu'à des augmentations de prix structurelles chez le prestataire.

Le dépassement au compte 506.3188.05 « Frais de transports école à la montagne et camps de ski de fonds » est dû au remplacement des camps de ski par des journées d'activité, ce qui a généré une augmentation significative des transports de 2x par semaine (lundi et vendredi) à 8x par semaine (1 A/R lu/ma/je/ve).

Le dépassement au compte 509.3188.04 « Frais de transports élèves : sorties piscine et patinoire » est dû essentiellement à une forte augmentation structurelle, ainsi qu'à des courses additionnelles.

Le dépassement au compte 522.3188.02 « Frais de transports élèves du secondaire (distance >2.5km) » est dû à l'augmentation du nombre d'élèves.

Le dépassement au compte 522.3188.03 « Frais de transports élèves du raccordement ou sport-art-études » est dû à l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant ces filières.

Annexe 11 : Dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Aucune dépense imprévisible et exceptionnelle n'est à signaler.

Annexe 12 : Investissements et amortissements

Le tableau ci-dessous présente le montant des différents investissements et les amortissements correspondants.

Compte n°	Libellé	Durée amort. en années	Début amort.	Crédit accordé	Dépenses 2022	Recettes 2022	Amort. 2022	Solde à amortir 2022
9143.0000	Crédit d'étude et acquisition du Centre Marcel Barbey (CHF 75'000.00 et CHF 190'000.00)	30	2018	265 000.00	0.00	0.00	6 696.05	167 401.10
9143.0001	Crédit de réalisation des travaux du Centre Marcel Barbey	30	2018	1 800 000.00	0.00	0.00	63 186.20	1 579 654.55
9146.0000	Achat d'un mini-bus pour les camps	5	2018	39 200.00	0.00	0.00	7 840.00	0.00
9146.0001	Achat d'un mini-bus pour les camps (2)	5	2019	40 220.00	0.00	0.00	8 044.00	8 044.00
9149.0000	Participation logiciel Abacus-Nest	5	2018	25 000.00	0.00	0.00	5 000.00	0.00
				2 169 420.00	0.00	0.00	90 766.25	1 755 099.65

On notera la fin des amortissements liés à l'achat du premier mini-bus pour les camps, ainsi qu'à la mise en place du logiciel financier Abacus-Nest.